



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - règlement numéro 330

AVIS est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2023, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 330 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 345 000 \$ et un emprunt de 345 000 \$ pour le remplacement et l'achat d'un chargeur sur roue ».

Ledit règlement a pour objet d'autoriser l'octroi de contrat, l'emprunt et les dépenses nécessaires, jusqu'à concurrence de 345 000 \$, afin de pouvoir acquérir un nouveau chargeur sur roue en remplacement de celui existant, comme annoncé dans le PTI 2023-2024-2025.

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 13 novembre 2023, et ce, tel que requis par la Loi.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la municipalité, 11 rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau. Toute personne intéressée peut aussi prendre connaissance du règlement adopté en cliquant sur le lien suivant : <https://sutton.ca/avis-public-dentree-en-vigueur-du-reglement-330>

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **30^{ième} jour** du mois de **novembre** de l'an **2023**.

Jonathan Fortin, LL.B, OMA
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques